

AVIS DE CONCERTATION PUBLIQUE

Relative à la définition d'une zone d'accélération des énergies renouvelables

❖ Objet de la concertation du public

Une procédure de concertation du public est mise en place sur la commune d'Orvillers-Sorel (60). Cette procédure a pour but de permettre aux riverains de s'exprimer sur la création d'une zone d'accélération des énergies renouvelables dans le cadre de la Loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables.

Ces zones seront consultables sur le site internet de la commune du 24/02/2024 au 09/03/2024 (www.mairie-orvillers-sorel.com)

Après mise à disposition des informations relatives au potentiel d'implantation des énergies renouvelables sur le territoire, la commune souhaite définir par délibération **une zone d'accélération qui sera transmise au référent préfectoral**.

Un débat portant sur la cohérence des zones identifiées se tiendra ensuite à l'échelle intercommunale, avant que le référent préfectoral ne transmette la cartographie au comité régional de l'énergie.

Si les zones d'accélération identifiées sont suffisantes pour remplir les objectifs de la programmation pluriannuelle de l'énergie à l'échelle du territoire, une cartographie définitive sera approuvée par le Préfet.

❖ Présentation du projet de zone d'accélération

- La zone d'accélération proposée est délimitée en orange sur la carte et correspond aux énergies renouvelables suivantes : **Photovoltaïque sur toiture et au sol – Géothermie - Solaire thermique**

❖ Modalités de la concertation

Durée : du 24 février 2024 au 9 mars 2024

Le public pourra déposer ses observations :

- par email à la commune : mairie.orvillers.sorel@wanadoo.fr
- en mairie : sur le registre prévu à cet effet
- par courrier à l'adresse suivante : Mairie d'Orvillers-Sorel – à l'attention du Conseil Municipal - Place Mathilde Havart 60490 ORVILLERS-SOREL

Permanence des élus en Mairie d'Orvillers-Sorel :

- Samedi 24 février 2024 de 9h30 à 12h00
- Samedi 2 mars 2024 de 9h30 à 12h00
- Samedi 9 mars 2024 de 9h30 à 12h00

